

Réf: Dossier N° : 53994

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE DES TRANSPORTEURS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «ETCI-SARL »

Siège social : ANYAMA en face du Carrefour Zossonkoi, Lot 128, Ilot 13,
BP 628 ANYAMA

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Juil 2018 , et enregistrés au CEPICI le 07 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE DES TRANSPORTEURS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «ETCI-SARL ».

Objet: transport public et privé de marchandises et de personnes, location, transport et vente de voitures, commerce général, import-export, l'achat et la revente de pièces détachées de vehicules de tout genre

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Vingt Mille (20.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ANYAMA en face du Carrefour Zossonkoi, Lot 128, Ilot 13, BP 628 ANYAMA

GERANT: Monsieur OUATTARA DOLAPI DRAMANE.

COGERANT: Monsieur SYLLA LANCINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23868 du 07/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21104 du 07/09/2018

